

Newsletter # 19 | Février 2019



Score licences: 36 477 licences au 18/02/2019

4 % de plus qu'au 18 février 2018 !!!

Grâce aux Clubs, votre Comité est sur la bonne voie. BRAVO les DIRIGEANTS !!!

Notre objectif : 38 000 licences pour 2019. Grace à l'esprit fédéral, c'est largement possible !!!

Le Comité remplace des équipements sportifs

Le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes a remplacé le matériel gymnique suivant :

- · Praticable de compétition
- · Barres parallèles
- · Portique anneaux
- · Corps de poutre.

QualiClub: la nouvelle labellisation pour les clubs

« La démarche qualité va céder sa place à la rentrée de septembre 2019 à QualiClub. Une nouvelle opération d'autoévaluation pour les clubs qui, selon leurs résultats, obtiendront les différents niveaux de reconnaissance (club affilié, bronze, argent, or). Le samedi 9 février dernier à Paris a été l'occasion, avec les référents régionaux et en présence de l'AFNOR, de s'exprimer sur cette nouvelle opération et soutenir cette réalisation partagée. » (Source : FFG)

TOP 12



Chez les filles, la 3^e et dernière journée de la phase de poules avait également lieu le 16/02. L'Indépendante Stéphanoise remporte son match à domicile contre Schiltigheim (27-21) ce qui lui permet de décrocher son billet pour la demi-finale en devançant d'un tout petit point le club de Rouen dans la poule 4. Les équipes d'Avoine, Haguenau et Meaux complètent ces demi-finales.

En Gymnastique Artistique Masculine les demi-finales du Top 12 se déroulaient le 16/02. Antibes a pris une option pour la finale en s'imposant face à Franconville. De leur côté, Monaco et Clamart ont fait match nul.

Du côté des matchs de classement, Vélizy s'est imposé face à Montargis tandis que les Enfants du Devoir d'Oyonnax ont terminé par un score d'égalité, 24-24, face à Sotteville.

RDV le samedi 2 mars à Oyonnax pour le match retour face à La Sottevillaise. Cette ultime rencontre est très importante pour les deux équipes ; celle qui remportera la victoire assurera son maintien en Top 12 pour la saison prochaine.



En parallèle, le PSL Montchat s'incline 26-22 à Haguenau après s'être bien battu.

Les prochains matchs de classement et les demi-finales du Top 12 féminin auront lieu ce samedi 2 mars : l'équipe de St Etienne se déplacera à Avoine, et le PSLM ira à Schiltigheim.

GAMBA à ces trois clubs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes!

GAM - Etape de Coupe du Monde à Melbourne

Du 22 au 24 février 2019 avait lieu l'étape de Coupe du Monde de Gymnastique Artistique en Australie, étape qualificative pour les Jeux Olympiques de Tokyo. Trois français étaient engagés dans cette compétition.

A la suite d'une chute aux anneaux lors des qualifications, Samir AIT SAID ne parvient pas à se hisser en finale.



Cyril TOMMASONE (Convention Gymnique de Lyon / Pôle de Lyon) se classe quant à lui 8e en finale des arçons, à la même place que lors des qualifications.

Enfin, Loris FRASCA réalise deux beaux sauts en finale et décroche une médaille d'argent sur cet agrès, BRAVO à lui.

Focus sur Uniformation en quelques points



En attente de l'agrément définitif, **Uniformation devient l'OPCO de l'économie** sociale, de l'habitat social et de la protection sociale. Au cours des 3 premiers mois 2019, Uniformation finance vos actions de formation dans le cadre des critères votés par le Conseil d'administration (<u>en savoir plus</u>).

Grâce aux Fonds paritaire de Sécurisation des Parcours professionnels (FPSPP), Uniformation a pris en charge différents dispositifs pour permettre la reconversion de près de 100 sportifs de haut-niveau (en savoir plus).

Envie de se reconvertir, de reprendre ou de créer une activité ? Le conseil en évolution professionnelle d'Uniformation peut vous aider à concrétiser votre projet (en savoir plus).

Webco TV : 5 OPCO ont lancé leur plateforme vidéo pour vous aider à appréhender la réforme de la formation professionnelle. Tutoriels, décryptages, éditos, retrouvez toutes les analyses d'experts en courtes vidéos (en savoir plus).

Congrès annuel du CAURAG, le samedi 20 avril à Annecy

Une matinée d'informations est prévue pour les dirigeants des Clubs :

- InteraGYM Formation: Bilan et orientations pour les formations 2019-2020
- Uniformation: les OPCA deviennent des OPCO
- Les Labels fédéraux sont revisités
- Le Club de Demain
- · Le Répertoire des Lieux d'Accueil des Compétitions
- Programme Gym Santé FFG
- Le paiement dématérialisé.

Championnat de France TR / TU / GAc à Albertville

Le Comité Départemental de Savoie organisera les 31 mai et 1^{er} juin, les Championnats de France de Trampoline, Tumbling et Gymnastique Acrobatique. Cette finale regroupera les meilleurs gymnastes des trois disciplines. Les Champions de France de chaque catégorie et de discipline seront ainsi désignés à Albertville.



Calendrier des Assemblées Générales Fédérales et du renouvellement des Instances Fédérales

- Assemblée Générale Fédérale Ordinaire le 22 Juin 2019 à TROYES
- Assemblée Générale Fédérale Ordinaire le 27 Juin 2020
- Assemblée Générale Fédérale Elective le 21 Novembre 2020 à PARIS
- Assemblée Générale Fédérale Ordinaire le 26 Juin 2021
- Assemblées Générales Départementales Electives AVANT le 30 Septembre 2020
- Assemblées Générales Régionales Electives AVANT le 28 Février 2021.

Ventes privées de notre partenaire GYMNOVA







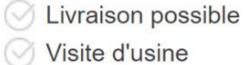


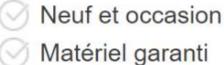






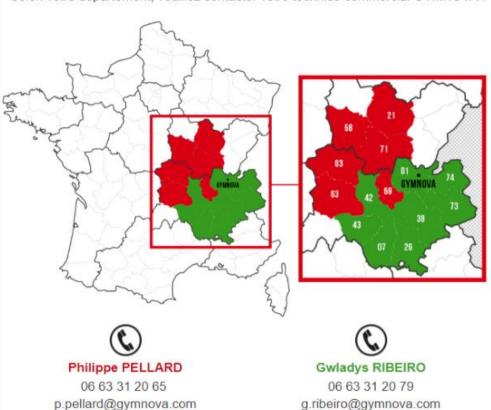






BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS?

Selon votre département, veuillez contacter votre technico-commercial GYMNOVA :



GYMNOV

CS30056 - 45 rue Gaston de Flotte 13375 Marseille - Cedex 12 France

Tél. 04.91.87.51.20 - Fax. 04.91.93.86.89

info@gymnova.com - www.gymnova.com



*Offre réservée aux clients GYMNOVA ayant reçu une invitation par email ou directement par son commercial GYMNOVA. Offre valable sur du matériel d'occasion et neuf présent dans l'entrepôt GYMNOVA au 462 Voie du tram – 01430 LE BALMAY, sous réserve des disponibilités au moment de la commande. Les 37% de remises sont valables sur le matériel d'occasion disponible sous forme de 30% de remises + 5 % si le produit est enlevé par le client + 2 % d'escompte si le montant de la commande est supérieur à 900 euros TTC (pour tout paiement à la commande par le client). Nous consulter pour le matériel neuf.